



PROCÉDÉ D'ÉVALUATION PRÉALABLE À VOTRE FORMATION À LA CONDUITE ET À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Pour débiter votre formation, une évaluation de vos compétences, d'une durée de minimum de **30 minutes**, va être réalisée.

I - Parcours de formation

Cette évaluation permettra de vous proposer un parcours de formation accompagné d'une proposition chiffrée.

II – Items évalués

Cette évaluation portera sur :

- vos pré-requis en matière de connaissances des règles du code de la route et en matière de conduite d'un véhicule,
- vos expériences vécues en tant qu'usager de la route,
- vos compétences psychomotrices,
- vos motivations.

III – Le moyen utilisé :

Cette évaluation sera réalisée :

→ sur l'ordinateur avec l'application « EASYEVALUATION » de CODES ROUSSEAU, sous la surveillance d'un(e) enseignant(e) de la conduite et de la sécurité routière.

→ sur le simulateur de conduite, sous la surveillance d'un(e) enseignant(e) de la conduite et de la sécurité routière (*uniquement agence de Montpellier centre et Lunel*)

Si ces moyens ne conviennent pas à l'élève, nous pourrions proposer :

→ dans le véhicule-école avec un enseignant de la conduite et de la sécurité routière





AUTO-ÉCOLE
de la
COMÉDIE



IV – Information du public

Le procédé de l'évaluation est porté à la connaissance du public par un affichage dans les locaux de l'école de conduite.



SIÈGE SOCIAL
8 rue Boussairolles
34000 Montpellier

T. 04 67 58 25 25 - F. 04 67 92 86 12
contact@autoecoledelacomédie.fr
www.autoecoledelacomédie.fr

Permis : AM, motos, voitures, véhicules automatiques, tout handicap
Permis poids lourd, super lourd, transport en commun – FIMO – FCO
Permis remorque – Pistes privées moto – Récupération de points
Centre de formation Moniteur (BEPECASER) – Permis bateaux